



BANQUE CENTRALE DU CONGO

NOTE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE

Numéro 3.3/2023, semaine du 10 au 17 mars 2023

CONJONCTURE ECONOMIQUE EN BREF

Résumé

Au plan international, l'activité économique mondiale devrait continuer à subir des contrecoups des effets pervers du conflit russo-ukrainien. En effet, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit un ralentissement de croissance à 2,9% ; venant de 3,2% en 2022. Pour l'année 2024, le FMI projette un taux de croissance de 3,1%.

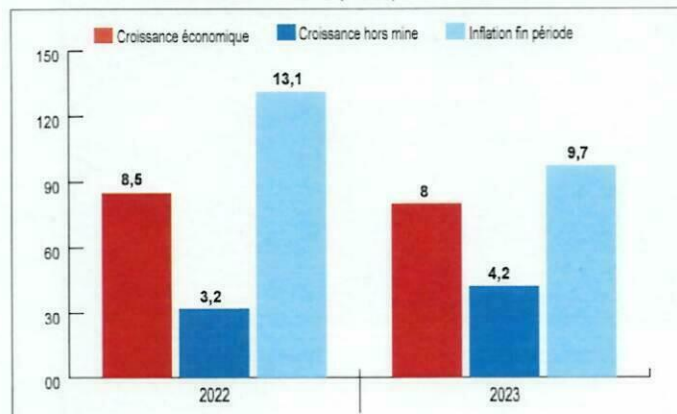
Au niveau domestique, les principaux indicateurs démontrent que le cadre macroéconomique est stable. Le rythme de l'inflation et du taux de change ralentit depuis la troisième semaine de février. Les cours des produits miniers restent favorables.

I. Evolution des principaux indicateurs de la conjoncture de la RDC

1.1. Croissance économique et inflation

- Selon les estimations du Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique, en harmonie avec celles du FMI, il est prévu un taux de croissance de 8,0% en 2023 contre 8,5% en 2022.

Graphique 1. Réalisations et projections de la croissance et de l'inflation en RDC (en %)



Source: La BCC, sur base des données du cadrage macroéconomique du FMI.

- D'une semaine à l'autre, le taux d'inflation s'est établi à 0,4% contre 0,3% ; tiré essentiellement par les produits alimentaires et boissons non alcoolisés importés. Cette composante de l'indice des prix à la consommation explique à 64,3% l'accélération de l'inflation à la troisième semaine du mois de mars (voir tableau 1).
- En cumul annuel, le taux d'inflation s'est situé à 5,14%.

Tableau 1. Evolution hebdomadaire de l'indice des prix à la consommation (IPC)

N°	Fonctions de consommation de l'IPC	Mois de mars 2023										
		Pondérations	SI	SII	Vir. (en %)	Contributions		SII	SIII	Vir. (en %)	Contributions	
						En pts	En %				En pts	En %
1	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	70,0	325,5	326,3	0,2	0,15	57,16	326,3	327,5	0,4	0,24	64,33
2	Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	2,2	230,2	231,0	0,4	0,01	1,89	231,0	232,5	0,7	0,01	2,52
3	Articles d'habillement et chaussures	4,5	354,5	355,2	0,2	0,01	3,05	355,2	356,7	0,4	0,02	5,08
4	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	3,8	809,1	811,9	0,3	0,03	11,28	811,9	812,8	0,1	0,01	2,42
5	Mobilier, articles de ménage et entretien courant du foyer	3,6	277,7	279,4	0,6	0,02	6,38	279,4	280,9	0,5	0,02	3,98
6	Santé	2,0	436,6	437,5	0,4	0,01	4,06	437,5	441,4	0,9	0,02	5,60
7	Transports	4,4	307,9	308,3	0,1	0,01	2,10	308,3	308,7	0,1	0,00	1,15
8	Communications	0,5	266,3	267,4	0,4	0,00	0,57	267,4	268,7	0,5	0,00	0,46
9	Loisir et culture	2,2	285,0	285,5	0,2	0,00	1,14	285,5	286,4	0,3	0,01	1,54
10	Enseignement	1,0	354,8	356,6	0,5	0,01	2,02	356,6	357,7	0,3	0,00	0,78
11	Restaurants et hôtels	1,5	502,6	504,8	0,4	0,01	3,48	504,8	505,7	0,2	0,00	0,98
12	Biens et services divers	4,3	473,6	475,0	0,3	0,02	6,87	475,0	478,5	0,7	0,04	11,15
	Indice général	100,0	351,0	351,9	0,3	0,27	100,00	351,9	353,2	0,4	0,38	100,00

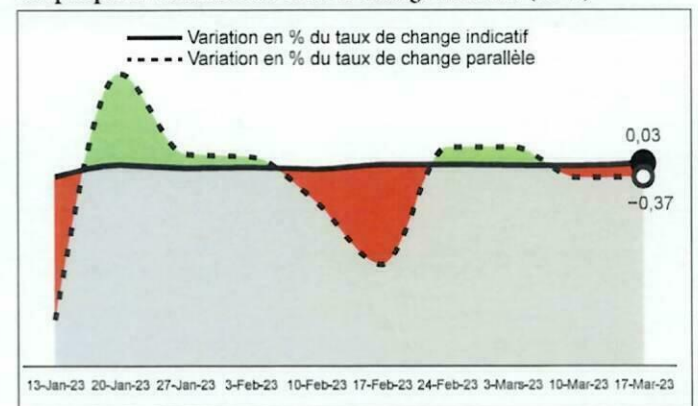
(*) SI, SII, et SIII représentent les semaines.

Source: BCC, sur la base des données fournies par l'INS.

1.2. Comportement du taux de change

- Le marché de changes est resté stable, quoiqu'il a été enregistré quelques variations sur le segment parallèle.
- Au 17 mars 2023, le franc congolais s'est apprécié de 0,03% sur le marché officiel s'échangeant à 2.036,9 CDF pour un dollar américain, alors que sur le marché parallèle, il a enregistré une dépréciation de 0,37% ; le cours moyen s'établissant à 2.326,3 CDF pour un dollar américain.

Graphique 2. Variation du taux de change nominal (en %)



Source: Banque Centrale du Congo.

Tableau 2. Evolution hebdomadaire du taux de change nominal

Taux de change nominal et variation en pourcentage				
Date	Taux indicatif	Var. (en %)	Taux parallèle	Var. (en %)
Déc.-22	2014,57	-0,06	2118,53	-1,00
13-janv-23	2028,52	-0,37	2296,67	-4,64
20-janv-23	2028,82	-0,01	2236,67	2,68
27-janv-23	2031,00	-0,11	2230,00	0,30
03-févr-23	2032,76	-0,09	2225,00	0,22
10-févr-23	2035,53	-0,14	2250,00	-1,11
17-févr-23	2035,75	-0,01	2319,17	-2,98
24-févr-23	2035,90	-0,01	2308,33	0,47
03-mars-23	2036,48	-0,03	2308,33	0,51
10-mars-23	2037,56	-0,05	2317,50	-0,4
17-mars-23	2036,99	0,03	2326,25	-0,37

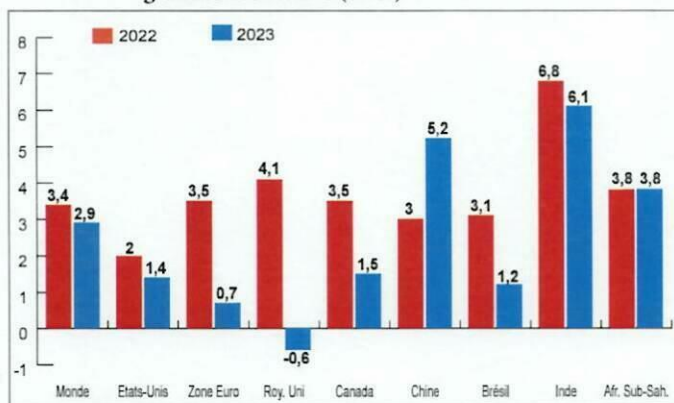
Source: Banque Centrale du Congo.

II. Principaux facteurs explicatifs de l'évolution de la conjoncture économique en RDC

2.1. Facteurs externes

- La baisse de la croissance mondiale et des économies avancées.

Graphique 3. Evolution de la croissance mondiale et des quelques grandes économies (en %)



Source: La BCC, sur base des données du cadrage macroéconomique du FMI.

- Les cours de principaux produits d'exportation de l'économie congolaise restent favorables.
- Hormis le cours du pétrole qui a enregistré une tendance baissière, les cours des autres produits de base importés par la RDC sont restés haussiers d'une semaine à l'autre.

2.2. Facteurs internes

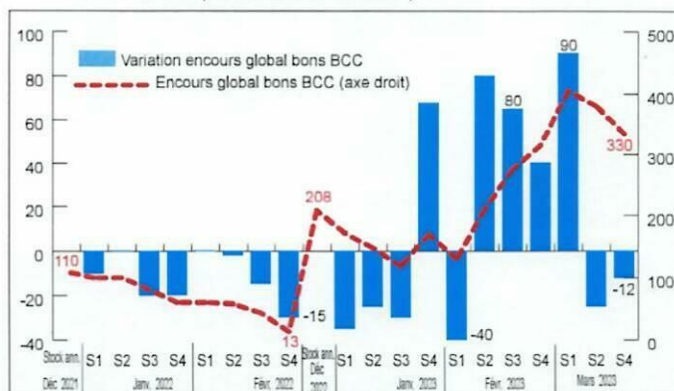
Au plan de la politique budgétaire

- La poursuite du respect du pacte de stabilité conclu entre le Gouvernement et la Banque Centrale;
- La bonne tenue des opérations financières de l'Etat, en mettant l'accent sur la mobilisation accrue des recettes publiques.

Au plan de la politique monétaire et de change

- La prudence et la proactivité des instruments de la politique monétaire;
- L'élargissement des fourchettes d'appels d'offres des Bons BCC, situant l'encours global à 330 milliards de CDF;
- L'intervention de la BCC sur le marché de changes pour accroître l'offre de devises.

Graphique 4. Évolution de la variation de l'encours global des Bons BCC (en milliards de CDF)



Source: Banque Centrale du Congo.

III. Facteurs de risque et recommandations

3.1. Facteurs de risque

Au plan externe

- La persistance de la guerre en Ukraine;
- La poursuite des politiques monétaires restrictives des grandes banques centrales à travers le monde.

Au plan interne

- La guerre dans la partie Est du pays;
- Le faible niveau de l'offre de devises;
- La persistance de l'inflation importée.

3.2. Recommandations

- Le maintien de la coordination des actions au niveau des politiques budgétaire et monétaire;
- Le maintien du suivi rapproché des facteurs de la liquidité bancaire par la Banque centrale;
- Le maintien de l'orientation prudente et proactive de la politique monétaire et de change;
- La poursuite de l'exécution des réformes structurelles retenues dans le cadre du programme avec le FMI. ■